

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 24 juin 2021

Membres présents : 14 cf. pièce jointe

Membres excusés :

- Mme Beaulne-Séreni
- Mme Larderet, CPE
- Mme Bedda, Mme Mahmoudi, représentantes élues des parents d'élèves.

Le quorum étant atteint, 14 membres présents, la séance est ouverte à 18h15.

Monsieur le Principal remercie les administrateurs présents pour ce dernier conseil d'administration de l'année scolaire et accueille M. BARAILHÉ qui lui succèdera au poste de principal à compter de la rentrée de septembre 2021.

M. FORTIN réaffirme à l'ensemble des administrateurs le plaisir qu'il a eu diriger le collège « Les Capucins ».

Secrétariat de séance : M. LECAUDÉ se propose comme secrétaire de séance.

1) Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour.
2. Approbation du compte rendu du CA du 18/03/2021.
3. Organisation de la structure pédagogique pour la prochaine année scolaire.
4. Emploi de la dotation horaire globalisée (DHG) allouée à l'établissement.
5. Présentation des modalités de mise en œuvre des missions particulières au sein de l'établissement.
6. Présentation du projet de règlement intérieur de l'établissement pour la prochaine année scolaire.
7. Présentation des projets de l'établissement pour l'année 2020-2021
8. Présentation des activités de l'École Ouverte et de Vacances Apprenantes pour la session d'Été 2021.
9. Questions diverses.

Plusieurs points sont proposés à l'ordre du jour :

- Présentation des tarifs de restauration scolaire
- Information des notifications de subvention à inscrire au budget
- Présentation et information sur le projet de travaux en vue de l'évolution des effectifs du collège.
- À la demande des enseignants, un point sur la sécurité du parking enseignants

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2) Approbation du compte rendu du CA du 18/03/2021.

Le compte rendu du Conseil d'administration du 18 mars 2021 est adopté à l'unanimité.

3) Organisation de la structure pédagogique pour la prochaine année scolaire.

Suite à la Commission permanente, le Président du CA présente les effectifs et la structure pédagogique. (Cf. PJ).
La rentrée est marquée par une arrivée massive de 6^{ème} : 116 élèves pour 5 divisions sont prévus du fait notamment des refus d'orientation en EGPA.

Une attention particulière sera portée sur les groupes de langues (espagnol et allemand) en raison du petit nombre de germanistes LV2 en 4^{ème}.

Les représentants des professeurs s'interrogent sur l'augmentation du nombre d'élèves. Les locaux sont-ils toujours adaptés ? Le nombre de places par salle est-il suffisant ?

Le Président du CA informe les administrateurs que potentiellement, le collège pourrait avoir une capacité d'accueil de 525 élèves. Techniquement, au niveau des emplois du temps, il n'y aurait a priori pas d'incompatibilité. Néanmoins, c'est un nombre théorique mais ce n'est pas sans risque au niveau des salles et des moyennes d'élèves par classe.

Le Conseil départemental propose de repasser à quatre heures l'après-midi afin d'accroître les possibilités et la souplesse des emplois du temps.

Le Président réaffirme l'opposition du CA face à cette demande, pour des raisons pédagogiques, développées lors de CA précédents, et qui restent d'actualité.

Les représentants élus des personnels enseignants et des parents d'élèves font part de leur inquiétude face à cette augmentation d'effectif.

Ils souhaitent également déposer une motion commune car si les effectifs augmentent, le nombre de postes d'AED lui diminue (voir pièce jointe).

La structure pédagogique est adoptée à l'unanimité.

4) Emploi de la dotation horaire globalisée (DHG) allouée à l'établissement.

Le Président du CA présente l'emploi de la DHG résultant de l'organisation pédagogique privilégiée et des choix effectués concernant le latin, les groupes de langues, l'accompagnement personnalisé (voir PJ)

Le non-brassage des élèves UPE2A entraîne une consommation de trois heures pour la LV1 anglais et l'EPS.
Il est à noter le maintien de l'aide personnalisée en 6^{ème} / 3^{ème} en français et mathématiques à raison d'une heure semaine et la mise en place en 5^{ème}/4^{ème} en heure quinzaine.

Une demi-heure est installée pour les lecteurs précoces de 6^{ème} sur les six premiers mois, suite aux évaluations nationales.

En 4^{ème} et en 3^{ème}, dédoublement en technologie en vue de mettre en place PIX.

En 3^{ème}, quatre heures sont dévolues à la mise en place du Parcours avenir.

En français, un BMP de 18h apparaît cette année, la chaire sollicitée n'a pas été pourvue. Elle sera à redemander l'année prochaine.

En technologie, la mise en place d'un BMP permet de solliciter de nouveau le professeur qui était en place cette année.

L'emploi de la DHG est adopté à l'unanimité.

5) Présentation des modalités de mise en œuvre des missions particulières au sein de l'établissement.

Le Président du CA présente aux administrateurs les missions particulières et la répartition des IMP (cf. PJ).

6) Présentation du projet de règlement intérieur de l'établissement pour la prochaine année scolaire.

Suite à la commission permanente de ce jour, le Président du CA présente les modifications du règlement intérieur du collège et donne la parole à Mme BORGNA, professeure d'EPS.

Mme BORGNA explique que le paragraphe sur l'EPS est modifié afin d'être plus explicite pour les élèves quant à l'application du règlement intérieur du collège pendant les cours d'EPS (cf. 1^{er} paragraphe RI EPS).

Il est introduit également la notion de dégradation du matériel EPS.

Le Président du CA rappelle que le carnet de correspondance ne comporte pas l'intégralité mais la charte du collégien sur les engagements du collégien et que la consultation se fait sur le site Internet du collège.

Les modifications du règlement intérieur sont adoptées à l'unanimité.

7) Présentation des projets de l'établissement pour l'année 2020-2021

Le Président du CA présente aux administrateurs les différents projets ainsi que les financements alloués à ces derniers (cf. annexes).

Le Président du CA rappelle l'importance de ces financements par les collectivités territoriales et l'État qui permettent une gratuité des actions pour les élèves.

Le Président du CA donne la parole à M. DE PAIX DE CŒUR pour présenter un projet.

C'est un projet sur le lien entre les Arts et la Shoah avec la création d'une exposition en fin d'année mêlant arts plastiques, éducation musicale, technologie au travers de panneaux, de visite virtuelle, de réalité augmentée.

Les UPE2A participeront à l'opération « La classe l'œuvre », en partenariat avec le musée de Barbizon. Ils participeront à la nuit des musées.

8) Présentation des activités de l'École Ouverte et de Vacances Apprenantes pour la session d'Été 2021.

Le Président du CA donne la parole à Mme HOUIS, coordonnatrice REP+ qui présente les activités (cf. PJ).

9) Questions diverses :

a) Présentation des notifications et DBM par Mme Troadec : (cf. annexe)

- Rectorat : 8030€ au titre de l'école ouverte
- Rectorat : 15000€ au titre de la cité éducative
- CD77 : Ajustement de la dotation globale de 3548€ avec la répartition suivante, adoptée à l'unanimité :
 - 1200 € de copie
 - 800 € de fournitures de bureau
 - 900 € de téléphonie
 - 648 € d'entretien
- CD77 : 2770 € versé pour l'entretien

- Rectorat : 7800 € de subvention au titre des gratuités : manuels scolaires, carnets de correspondance, reprographies.
- b) Pour information, le CD77 a adopté une évolution des tarifs de demi-pension avec une augmentation de 1,1%. A noter que le repas au ticket passe de 3.65€ à 6€, ce qui interroge sur la pertinence du repas unique et encourage le passage au forfait.
- c) Présentation des travaux prévus dans le collège : suite à diverses réunions avec le CD77, Le Président du CA présente aux administrateurs les travaux prévus pour faire face à l'augmentation des effectifs. Les effectifs seraient conséquents jusqu'en 2026, en attendant la création d'un nouveau collège sur Voisenon-Rubelles. Le Président du CA fait remarquer, avec confirmation d'élus présents dans le collège depuis plus de vingt ans, que l'entrée du collège se dégrade et qu'une rénovation permettant davantage d'attrait est nécessaire. M. ADJOUADI prend note des remarques et indique qu'une rénovation des bâtiments situés au sein de l'enceinte seraient trop conséquente pour les finances de la municipalité, que ces bâtiments abritent des associations et des personnels qu'il faut reloger.
Les enseignants souhaitent savoir quelles sont les raisons pour lesquelles le plateau sportif municipal derrière l'école, qui est utilisé par le collège, n'est pas nettoyé tous les mercredis comme la cour de récréation de l'école élémentaire. Ils tiennent à resigner l'état de ce plateau qui peut présenter à certains endroits un danger.
- d) Les enseignants élus souhaitent signaler la dangerosité du parking enseignant depuis la rénovation des barrières et le remplacement par des barrières métalliques. Ces dernières sont espacées et permettent aux enfants et familles de passer entre. Cet espace donne l'impression que ce n'est plus un parking sécurisé. Les enfants passent entre les voitures et les enseignants qui quittent le parking craignent de ne pas voir les enfants, surtout les petits qui sont seuls. Une enseignante a freiné urgemment afin d'éviter un petit enfant. C'est une question de sécurité et de prévention des risques.

20h45 : L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil d'Administration est clos.

Le secrétaire

R. Lecaudé



Le Chef d'établissement

P. Fortin



État des effectifs et des structures pour l'année scolaire 2021-2022 après mise en œuvre des compétences relevant de l'autonomie du collège.

STRUCTURE PÉDAGOGIQUE : 20d : 55451

		EFFECTIFS													ORGANISATION DES ÉLÈVES													EFFECTIFS MOYENS PAR GROUPES D'ÉLÈVES													
		UPE2A	Eff total	Effectifs des enseignements optionnels										Nombre de divisions	Nombre de regroupements						Eff moyen par division	Effectifs moyens par regroupement																			
				OPT1			OPT2			OPT3					OPT1		OPT2		OPT3			OPT1			OPT2			OPT3													
				ANG1	ALL1	ANG2	ALL2	ESP2	LAT								ANG1	ALL1	ANG2	ALL2		ESP2						ANG1	ALL1	ANG2	ALL2	ESP2									
Classes banales	6ème	5	116	99	17	17								5	4	1	1							23,20	24,75	17,00	17,00														
	5ème	5	99	79	20	20	12	67	13					5	4	1	1	1	3					19,80	19,75	20,00	20,00	12,00	22,33												
	4ème	5	90	74	16	16	0	74	15					4	3	1	1	0	3					22,50	24,67	16,00	16,00	0,00	24,67												
	3ème	5	112	93	19	19	7	86	13					5	4	1	1	1	3					22,40	23,25	19,00	19,00	7,00	28,67												
Unité Pédagogique Élèves Allophones Arrivants	UPE2A	20		20										1	1								0,00	20																	
Classes banales			417											Classes banales	19							Classes banales	21,95																		
Total général			437											Total	20																										

Motion relative à la baisse régulière des effectifs de Vie scolaire au regard d'une augmentation tout aussi régulière du nombre d'élèves.

Force est de constater que le nombre d'élèves s'accroît régulièrement au sein du **collège Les Capucins de Melun**, (+ 2,6 % pour l'année scolaire 2020-2021) et que les prévisions nous annoncent passer de 392 élèves à 417 pour la rentrée prochaine, soit une augmentation de 6,38 % des effectifs.

Notre établissement classé REP+ compte dans ses effectifs 59,8% d'élèves relevant de la Politique de la Ville, majoritairement issus de catégories socio-professionnelles défavorisées, voire très défavorisées, avec une très faible mixité sociale. Ceci est donc souvent synonyme de rejet de l'autorité et demande un travail régulier et en profondeur sur les règles du vivre ensemble et le comportement en général. Ce travail de longue haleine est quant à lui chronophage et exige une présence de tous les instants des personnels compétents.

Or nous avons subi depuis 2016 une baisse importante de moyens en personnels affectés à la Vie scolaire, perdant ainsi deux demi-postes. Pourtant les effectifs élèves sont en hausse constante, puisque nous sommes passés de 17 à 20 classes.

Nous risquons également de nous voir privés d'un poste d'APS (Assistant de Prévention et de Sécurité), personnel indispensable au bon fonctionnement de notre établissement du fait du nombre des missions dans lesquelles ce personnel est investi : contribuer à sensibiliser les élèves au respect de l'autorité ainsi qu'à l'appropriation des règles de la vie collective, de droit et de comportement au sein de l'établissement, contribuer à la prévention des conduites à risques, identifier des signes précurseurs de tension et constituer un appui pour définir des stratégies de prévention des difficultés, etc.

Nos constatations quotidiennes étant largement corroborées par la lecture des statistiques du collège, les membres élus du Conseil d'Administration ne peuvent qu'exprimer leur surprise face à cette baisse récurrente des moyens alloués à notre établissement.

Nous savons que la prise de poste de CPE au collège Les Capucins est plus délicate que dans d'autres établissements or Mme Larderet, CPE dans l'établissement depuis 6 ans, est mutée dans une autre académie pour la rentrée. Son successeur aura besoin d'une équipe conséquente pour l'accompagner dans la mise en oeuvre de la sérénité et de la sécurité permettant des conditions propices de travail, tant pour les élèves que pour les adultes.

Eu égard à ce qui précède, **les membres élus du Conseil d'Administration sollicitent une prise en compte de l'évolution des postes en regard de celle du nombre d'élèves.**

- Nous aspirons à la conduite d'une réflexion sur la **création d'un second poste de CPE.**
- Nous demandons le **maintien du poste d'APS.**
- Nous demandons la **re création d'un ETP par rapport à l'année écoulée**, soit une dotation de 5 ETP d'assistance éducative pour l'année 2021-2022 et le maintien de 3,5 ETP d'assistance pédagogique.

Pour faire valoir ce que de droit.

Les membres élus du Conseil
d'Administration du collège Les Capucins de Melun

Utilisation de la DHG

STRUCTURE PÉDAGOGIQUE : 20d : 55451

	Français	Histoire Géo Emc	Anglais	Allemand	Espagnol	Sciences Physiques	SVT	Techno	Maths	EPS	Éducation Musicale	Arts plastiques	Dotation non répartie	TOTAL	
Enseignements obligatoires	83,0	59,5	56,5	18,0	22,5	26,0	28,5	28,5	71,5	62,0	19,0	19,0		494,00	
UPE2A	12,0	3,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	2,0	2,0	1,0	1,0		23,00	
Bilangue			1,0											1,00	
Utilisation de la marge d'autonomie	Module UPE2A ou co-intervention	1												1,00	1,00
														0,00	
	Accompagnement personnalisé 6ème	5							5					10,00	
	Regroupement scientifique (2SVT, 2TECH, 1SP)					-1,00	0,50	0,50						0,00	
	Module lecteur précaire	0,50												0,50	
	Bilangue			1,00										1,00	11,50
	Accompagnement personnalisé 5ème	2,50							2,50					5,00	
	EPI 5ème – Moyens supplémentaires						2,50							2,50	
	Latin	1,00												1,00	
														0,00	
														0,00	8,50
	Accompagnement personnalisé 4ème	2,00							2,00					4,00	
	EPI 4ème – Moyens supplémentaires										1,00			1,00	
	Latin	2,00												2,00	
	Dédoulement technologie								2,00					2,00	
														0,00	9,00
	Accompagnement personnalisé 3ème	5,00								5,00				10,00	
	EPI 3ème – Moyens supplémentaires													0,00	
	Latin	2,00												2,00	
	PA		2,00						2,00					4,00	
Projet culturel		0,50											0,50		
Espagnol LV2					2,50								2,50		
Dédoulement technologie								2,50					2,50	21,50	
Dotation non répartie														2,5	
Heures forfaitaires	Heures de prép. SVT et SPC					2,00	2,00							4,00	
	Déplacement													0,00	
	UNSS									12,00				12,00	
	Chorale										1,00			1,00	
Missions particulières														11,00	11,00
Pondération REP+														55,00	
TOTAL	116,00	65,00	59,50	18,0	25,00	27,00	33,50	36,50	88,00	77,00	21,00	20,00	0,00	655,00	

Répartition des moyens alloués à l'établissement

STRUCTURE PÉDAGOGIQUE : 20d : 55451

	Besoins avant compensation de la pondération	Activité non pondérée	Horaire assuré par les postes budgétaires alloués à l'établissement							SOLDE	Propositions		AVANT LA RÉPARTITION DE SERVICES					APRÈS LA RÉPARTITION DE SERVICES				Commentaires
			Agrégé	Certifié, PEGC, A.E, PE	CSR	CSD	Rompus des services partiels	Divers AC	TOTAL		Chaire	BMP	Pondération maximum	Besoins maximums	HS maximum	Solde	Hsup/prof	Pondération réelle	Besoins réels	HS		
Lettres modernes	116,00			108					108	-8,00		18,00	11,600	127,600	1,600	0,000	0,320	11,600	127,600	1,600	0,000	La chaire non pourvue est transformée en BMP de 18h
Allemand	18,00			18					18	0,00			1,800	19,800	1,800	0,000	1,800	1,800	1,800	0,000		
Anglais	59,50			54					54	-5,50		6,60	5,950	65,450	4,850	0,000	1,617	5,900	65,400	4,800	0,000	Proposition de création de BMP (6,6H)
Espagnol	25,00			18			4,25		13,75	-11,25		13,75	2,500	27,500	0,000	0,000	0,000	2,500	27,500	0,000	0,000	Proposition de création de bloc de moyen provisoire (13,75H) - Maintien de Mme Lavie, TZR
Histoire-Géographie	65,00			54					54	-11,00		13,20	6,500	71,500	4,300	0,000	1,433	6,450	71,450	4,250	0,000	Proposition de création de BMP (13,2H).
Mathématiques	88,00			72			4,8		67,2	-20,80	18		8,800	96,800	11,600	0,000	2,900	8,400	96,400	11,200	0,000	Proposition de création de chaire - chaire pourvue
Technologie	36,50			18					18	-18,50		18,00	3,650	40,150	4,150	0,000	2,075	3,450	39,950	3,950	0,000	Proposition de création de BMP (18H) - Maintien de M. Farhat, contractuel
Sciences Physiques	27,00	2,00		18					18	-9,00		10,35	2,500	29,500	1,150	0,000	1,150	2,500	29,500	1,150	0,000	Proposition de création de BMP (10,35h)
SVT	33,50	2,00		33					33	-0,50			3,150	36,650	3,650	0,000	1,825	3,150	36,650	3,650	0,000	
Éducation musicale	21,00	1,00		18					18	-3,00			2,000	23,000	5,000	0,000	5,000	1,700	22,700	4,700	0,000	
Arts plastiques	20,00			18					18	-2,00			2,000	22,000	4,000	0,000	4,000	1,800	21,800	3,800	0,000	
EPS	77,00	12,00		60					60	-17,00		14	6,500	83,500	9,500	0,000	3,167	6,125	83,125	9,125	0,000	Proposition de création de BMP (14H)
Dotation non répartie	2,50								0	-2,50			0,000	2,500	2,500	0,000		0,000	2,500	2,500	0,000	
TOTAL	589,00		0	489	0	0	9,05	0	479,95	-109,05	18	93,90	56,950	645,950	54,100	0,000		55,375	644,375	52,525		

Heures postes	588		591,850	3,850		591,850	3,850
Heures sup	56		54,100	-1,900		52,525	-3,475
IMP	11		11,000	0,000		11,000	0,000
DHG	655,00		656,950	1,950		655,375	0,375

Répartition des IMP

STRUCTURE PÉDAGOGIQUE : 20d : 55451

MISE EN ŒUVRE DES MISSIONS PARTICULIERES AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT		
Coordination disciplinaire	Langues vivantes	0,5
	Lettres modernes	0,5
	Mathématiques	0,5
	Histoire-Géographie	0,5
	Sciences	0,5
Coordination des activités EPS		1
Préparation des activités de la chorale		1
Référent parcours culturel		1
Coordo UPE2A		1
Référent pour les ressources et usages pédagogiques numériques		2
Autres missions d'intérêt pédagogique et éducatif	Référent parcours avenir et décrochage scolaire	1
	Référent EDD	0,5
TOTAL		10
Reste		1

I. Annexe 1 : règlement de l'éducation physique et sportive (EPS)

Le règlement de l'établissement s'applique aussi dans le gymnase. En outre, tout manquement à ce règlement entraînera des sanctions allant du simple avertissement jusqu'à l'exclusion définitive de l'établissement (en cas de problème grave).

En cas de dégradation **volontaire** de matériel, une contribution financière pourra être demandée à la famille.

LE COURS D'EPS : obligatoire, il sera agréables et efficaces si certaines règles sont respectées :

- La tenue de sport complète, correcte et adaptée est indispensable à l'activité et permet de remédier aux problèmes liés aux conditions atmosphériques, à l'hygiène des individus et des structures. (chaussures de sport propres, amenées dans un sac, réservées au gymnase ; survêtement ou short ; éventuellement un tee-shirt de change ; les cheveux sont attachés et le port de bijoux durant l'activité est interdit).
- Le temps laissé aux élèves pour se changer sera limité à 5 minutes après l'entrée du dernier enfant dans les vestiaires. Au bout de 5 minutes les élèves doivent être assis devant le professeur, carnet déposé auprès de lui.
- Les lacets des chaussures sont attachés et serrés. (~~raison de sécurité~~ il en va de la sécurité de chaque élève).
- Les objets de valeurs ou dangereux sont proscrits. (il y aura confiscation systématique des objets en question).
- Les locaux (salle d'activité, gymnase, plateau extérieur) ne sont accessibles qu'avec le professeur. De la même manière, le retour au collège ne s'effectue que lorsque le professeur le décide. (les élèves attendent leur professeur jusqu'à ce que ce dernier donne l'autorisation de repartir en groupe au collège)
- L'accès à la réserve scolaire de matériel est strictement interdit sans l'autorisation de l'enseignant.
- Les déplacements se font alors en groupe ordonné et encadré par le professeur. Quand plusieurs classes se rendent au gymnase ensemble, un enseignant est devant et l'autre derrière. Les élèves ne doivent pas être derrière le dernier enseignant.

L'ATTITUDE : pour mon propre bien, comme pour celui des autres, je m'engage à :

- Respecter les locaux et le matériel. Toute dégradation volontaire ou par négligence des consignes entraînera une procédure de réparation à la charge de la famille ou des fautifs !
- Respecter mes camarades, mes professeurs, les gardiens...
- Respecter les règles de sécurité et les consignes données par le professeur.
- En dehors de mes créneaux encadrés par mon professeur, l'accès aux différentes structures sportives est interdit.

LES INAPTITUDES PHYSIQUES :

- Toute inaptitude est accompagnée d'un certificat médical daté et signé par le médecin (utiliser le modèle fourni par le collège). Celui-ci doit être donné au professeur d'EPS et à la vie scolaire.
- En cas d'inaptitude inférieure ou égale à 15 jours, j'assiste aux cours et je participe à des tâches d'observation, d'organisation ou à une pratique physique adaptée. Pour celle supérieure à 15 jours, l'élève est autorisé à rester à la maison ou au collège après régularisation à la vie scolaire.
- Les inaptitudes longues durées seront soumises au contrôle du médecin scolaire.
- Les problèmes de santé sont à signaler immédiatement au professeur d'EPS de manière à ce qu'il régule son intervention (asthme par exemple).

L'EVALUATION : chaque cycle est noté sur 20 points et participe à l'évaluation des compétences.

Comme les autres enseignements, l'EPS est obligatoire, évaluée et participe à l'obtention du diplôme national du brevet. Les élèves sont évalués selon les programmes nationaux au travers de capacités, attitudes et connaissances dans les activités physiques.

~~Tout manquement à ce règlement entrainera des sanctions allant du simple avertissement jusqu'à l'exclusion définitive de l'établissement (en cas de problème grave)~~

~~En cas de dégradation volontaire de matériel, une contribution financière pourra être demandée à la famille.~~

Année scolaire 2021-2022 - Présentation des projets du collège Les Capucins

Institution, collectivité	Intitulé du dispositif	Description du dispositif	Intitulé du projet	Descriptif du projet	Niveaux concernés	Nombre d'élèves	Période	Personne référente	Subvention sollicitée	Subvention obtenue
CD77	Collège innovant	Expérimenter l'aménagement de nouveaux espaces au sein des locaux afin de répondre à des besoins pédagogiques et éducatifs, tout en incluant une part d'évolutivité, ainsi que l'usage d'outils numériques.	FABLAB Média	Transformer les salles de technologie du collège en FabLab, c'est-à-dire en lieux où on peut créer des prototypes, des objets pédagogiques, des outils pour la communication, le marketing, le multimédia ainsi qu'y réparer du matériel... On peut également s'y autoformer à l'utilisation des machines : imprimante 3D, fraiseuse numérique, découpeuses vinyle et laser, machine à coudre... Le FABLAB Média serait ouvert le mercredi après-midi hors temps scolaire, durant les activités de l'école ouverte. Pendant la semaine il servira de salle de technologie en développant des projets inter-disciplinaires en relation avec la technologie.	Tous	420	Toute l'année	M. Ouassou	15 400€	
CD77	Collège nature	La Direction de l'eau, de l'environnement et de l'agriculture du CD77 propose aux collèges des interventions de naturalistes professionnels. Ceux-ci accompagnent les professeurs ayant un projet de classe en lien avec l'environnement. Le dispositif se déroule sur trois séances. Le naturaliste construit ses interventions avec le professeur et dispense des animations pour des collégiens. Une des séances sera consacrée à la découverte d'un espace naturel sensible départemental. Le Département prend en charge les interventions des naturalistes dans la limite de 3 séances et finance une partie du transport vers l'espace naturel.	Collège Nature	Dans le cadre des programmes nationaux, il s'agira de comparer la biodiversité du collège et celle de l'ENS, d'étudier l'impact des sociétés sur les espaces naturels, de rechercher les différentes espèces naturelles vivantes proches de l'établissement, de déterminer quelques caractéristiques de leurs vies et de réfléchir sur l'impact humain et les actions de préservation de la biodiversité (construction de mangeoires, nichoirs à oiseaux et maisons à insectes). Les activités pédagogiques exploiteront des photographies et se finaliseront par la présentation d'articles, d'affiches numériques et de présentation radio/TV.	2 classes de 6 ^e	50	2ème trimestre	M. Noguès	Mise à disposition des personnels du département. voir plus bas, le financement sollicité dans le cadre des Projets Locaux 77	

Année scolaire 2021-2022 - Présentation des projets du collège Les Capucins

Institution, collectivité	Intitulé du dispositif	Description du dispositif	Intitulé du projet	Descriptif du projet	Niveaux concernés	Nombre d'élèves	Période	Personne référente	Subvention sollicitée	Subvention obtenue		
CD77	Projets locaux	Dans le cadre du Parcours collégien, la Direction de l'éducation du CD77 soutient les projets locaux menés par les équipes pédagogiques et éducatives du collège. Les projets présentés devront s'inscrire dans l'un des quatre axes du « Parcours collégien » : Le collégien de demain, ouverture sur le monde professionnel; le collégien citoyen, ouverture sur son environnement; le collégien épanoui, à l'aise dans son corps; une offre accessible à tous pour tous les territoires. Enfin, l'année 2021 étant marquée par le bicentenaire de la mort de Napoléon 1er, le Département et la Commission de sélection porteront une attention particulière à tous les dossiers ayant trait à cet événement historique.	L'Opéra aux Capucins : une histoire de transmission	Le projet consiste à organiser le tutorat d'une classe de 6ème par des élèves de 3ème qui ont anciennement participé au projet "10 mois d'école et d'Opéra". Ces derniers seront les metteurs en scène, chorégraphes et répétiteurs d'un spectacle qu'ils ont écrit mais qu'ils n'ont pas pu représenter en 2020 en raison de la pandémie. Ce sont les élèves de 6ème-2021/2022 qui permettront l'aboutissement de ce projet initié en 2018.	6° et 3°	50	Année scolaire	Mme Meilland	750			
			Participation au Concours National de la Résistance	Les objectifs du projet sont de rendre le passé concret, d'avoir des repères dans l'espace-temps, d'apprendre à utiliser les archives, de développer l'esprit critique, de structurer son esprit à travers un travail donné et à réaliser une synthèse à partir de nombreux éléments. Il s'agira aussi de développer des compétences en matière d'informatique et de techniques audiovisuelles, la capacité à travailler collectivement, la capacité à travailler en un temps donné. Enfin, l'activité devra donner le goût du concours, du défi aux élèves, à travers la réalisation d'un travail sur un sujet historique précis qui sera mis en concurrence avec d'autres et pouvant franchir trois stades de jurys.	3°	25	Année scolaire	M. Daubard	550			
			Collège nature	voir plus haut							637,75	
			Je slame, tu slames, nous slamons	Le projet doit permettre de « donner du sens aux apprentissages » et de « garantir un climat scolaire serein » ; Il s'agit effectivement de développer des pratiques pédagogiques pertinentes ; de favoriser l'ouverture culturelle des élèves ; de développer l'attractivité du collège. Dans le cadre des compétences du socle, ce projet permet de travailler l'expression écrite et orale, en particulier poétique mais aussi la pratique du traitement de texte et les compétences de langue française (grammaire, lexique). A travers l'écriture, l'élève approfondit l'expression de sa sensibilité personnelle et donne du sens à ses efforts. La restitution des textes favorise quant à lui le travail de la mémoire, la mise en voix et ses composantes (posture, respiration, articulation, projection) ainsi que les déplacements sur scène et la gestion du matériel d'amplification (microphones). De manière générale, ce projet vise à développer les compétences sociales de l'élève par le biais de la collaboration (travail de groupe), des activités de production et d'écoute, dans un esprit de bienveillance propice à la critique constructive.	5°	100	1er semestre	Mme Meilland	800			

Année scolaire 2021-2022 - Présentation des projets du collège Les Capucins

Institution, collectivité	Intitulé du dispositif	Description du dispositif	Intitulé du projet	Descriptif du projet	Niveaux concernés	Nombre d'élèves	Période	Personne référente	Subvention sollicitée	Subvention obtenue
PREF77	Appel à projet Politique de la ville	La politique de la ville coordonnée au niveau national par L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires se donne pour objectif de réduire les inégalités entre les territoires en mobilisant des crédits spécifiques au bénéfice des habitants des quartiers les plus fragiles, les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Dans cette perspective, l'État se donne notamment pour objectif de permettre l'émancipation par la culture et l'éducation.	Responsabilité et engagement pour un climat scolaire serein	Il s'agit de favoriser toutes les activités qui permettent de développer la responsabilité des élèves pour construire un meilleur sentiment de justice et leur engagement afin d'élaborer un meilleur sentiment d'appartenance à l'établissement.	Tous	420	année scolaire	Direction de l'établissement	6500	
			Construire la confiance et la réussite au collège LES CAPUCINS	Il s'agit de favoriser toutes les activités qui permettent de développer la responsabilité des élèves pour construire un meilleur sentiment de justice et leur engagement afin d'élaborer un meilleur sentiment d'appartenance à l'établissement.	Tous	420	année scolaire	Direction de l'établissement	5000	
			Parcours culturel et de santé	Il s'agit de favoriser toutes les activités qui permettent de développer l'ouverture culturelle des élèves et des actions de prévention et d'éducation à la santé et au bien être.	Tous	420	année scolaire	Direction de l'établissement	7000	
CAMVS	Appel à projets Politique de la ville et Insertion	Dans le cadre de l'exercice de sa compétence en matière de politique de la ville, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) pilote, anime et évalue le contrat de ville. A ce titre, la communauté accompagne les institutions qui mènent des projets dans le cadre du contrat de ville.	Responsabilité et engagement pour un climat scolaire serein	Il s'agit de favoriser toutes les activités qui permettent de développer la responsabilité des élèves pour construire un meilleur sentiment de justice et leur engagement afin d'élaborer un meilleur sentiment d'appartenance à l'établissement.	Tous	420	année scolaire	Direction de l'établissement	6500	
			Construire la confiance et la réussite au collège LES CAPUCINS	Il s'agit de favoriser toutes les activités qui permettent de développer la responsabilité des élèves pour construire un meilleur sentiment de justice et leur engagement afin d'élaborer un meilleur sentiment d'appartenance à l'établissement.	Tous	420	année scolaire	Direction de l'établissement	5000	
			Parcours culturel et de santé	Il s'agit de favoriser toutes les activités qui permettent de développer l'ouverture culturelle des élèves et des actions de prévention et d'éducation à la santé et au bien être.	Tous	420	année scolaire	Direction de l'établissement	7000	



ÉCOLE OUVERTE

ÉTÉ 2021

LE CALENDRIER

SESSION DE JUILLET : du 7 au 13 juillet 2021

SESSION D'AOÛT : du 26 au 31 août 2021

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

CULTURE

- Visite du musée du Louvre et atelier artistique
- Stages de théâtre (2)
- Visite du château de Fontainebleau
- Micro-folie avec la CAMVS
- Sortie au cinéma

SPORT

- De nombreuses sorties :
 - dans la forêt de Fontainebleau (2)
 - à l'île aux loisirs de Buthiers
 - sur la base de loisirs de Bois le roi avec l'UCPA
- Des ateliers sportifs avec l'UFOLEP

DÉCOUVERTE

- Atelier de robotique
- Médiation animale
- Sortie au parc des félins
- Cueillette de Voisenon

LES CANDIDATURES

176 bulletins de pré-inscriptions

	SESSION DE JUILLET															SESSION D'AOÛT															
	Louvre	Sortie Canche	Robotique	Buthiers	Patt' attrap		MAO		Atelier Louvre		Forest Arena	Patt' attrap		Fontainebleau	Parc des féliins		UFOLEP		Cueillette	Théâtre	Kamishibai	Micro-folie		Patt'attrap			UFOLEP			Bois le Roi	Cinéma
	7	7	7	8	8M	8A	8	8M	8A	9	9M	9A	9	12	12M	12A	13	7-13	7-12	26	27	26M	26A	27M	27A	26	27	31	30	31	
Places disponibles	22	30	12	30	8	8	12	15	15	ANNULÉE	8	8	20	30	15	15	10	12	15	10	10	8	8	8	8	15	15	15	40	45	12
COLLÈGE	50	15	4	79	11	2	3	2	0		2	2	5	53	23	9	7	2	1	1	7	13	13	5	6	13	12	15	60	32	6
ÉCOLES	25	7	7	32	3	1	2	1	3		3	0	12	24	13	4	6	2	1	2	1	4	1	5	1	16	12	7	29	17	3
TOTAL	75	22	11	111	14	3	5	3	3		5	2	17	77	36	13	13	4	2	3	8	17	14	10	7	29	24	22	89	49	9
Vœux non pourvus	-53	8	1	-81	-6	5	7	12	12	3	6	3	-47	-21	2	-3	8	13	7	2	-9	-6	-2	1	-14	-9	-7	-49	-4	3	



Activités annulées faute de participants

LE BUDGET

SESSION DE JUILLET

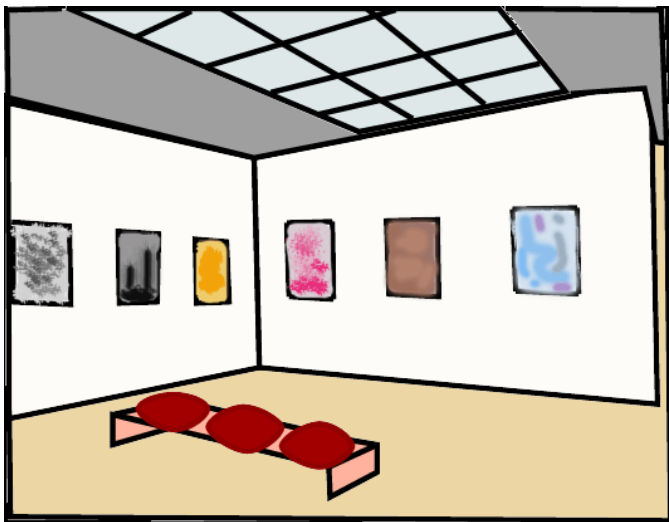
ACTIVITE	FONCT ^T	VACATIONS		COÛT GLOBAL
		Nbr. T	Total vacations	
Théâtre	1 000,00 €	0	- €	1 000,00 €
Patt'attrap	230,00 €	0	- €	230,00 €
UFOLEP	75,00 €	0	- €	75,00 €
Robotique+MAO	- €	3	90,60 €	90,60 €
Atelier Louvre	- €	0	- €	- €
Cueillette	50,00 €	3	90,60 €	140,60 €
Patt'attrap	- €	0	- €	- €
UFOLEP	75,00 €	0	- €	75,00 €
Robotique+MAO	- €	3	90,60 €	90,60 €
Atelier Louvre	- €	3	90,60 €	90,60 €
Dulala	- €	0	- €	- €
Parc des félins	672,00 €	12	362,40 €	1 034,40 €
Musée du Louvre	690,00 €	10	302,00 €	992,00 €
Sorties sportives	1 065,00 €	30	906,00 €	1 971,00 €
Forêt+château Fontainebleau	300,00 €	12	362,40 €	662,40 €
			- €	- €
BUDGET GLOBAL	4 157,00 €	76	2 295,20 €	6 452,20 €

SESSION D'AOÛT

ACTIVITE	FONCT ^T	VACATIONS		COÛT GLOBAL
		Nbr. T	Total vacations	
Micro-folie	- €	3	90,60 €	90,60 €
Théâtre	800,00 €	0	- €	800,00 €
Patt'attrap	460,00 €	0	- €	460,00 €
Patt'attrap	460,00 €	0	- €	460,00 €
Cinéma	470,00 €	9		470,00 €
UFOLEP	300,00 €	0	- €	300,00 €
Base de loisirs	950,00 €	18	794,88 €	1 744,88 €
BUDGET GLOBAL	3 440,00 €	30	1157,28	4 325,48 €

Coût total : 10 777 €
 dont 3887 en vacances apprenantes

LES VACANCES



AU COLLÈGE DES CAPUCINS



Collège Les Capucins
MELUN

Route de Voisenon
77000 MELUN


☎ : 01.60.68.69.30


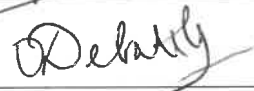







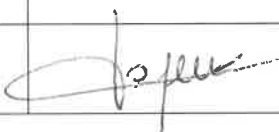
☎ : 01.64.52.85.45

ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

Réunion du Conseil d'Administration du 24/06/2021

LISTE D'EMARGEMENT

Nom des membres du CA	Titulaires	Suppléants	
	Signature	Nom	Signature
Membres de droit :			
M. FORTIN Pascal		Pas de suppléants	
M. LECAUDE Rémi			
Mme TROADEC Annette			
Mme LARDERET Anaïs			
Représentant de la Collectivité de Rattachement			
Mme BEAULNES-SERENI Nathalie			
Mme BARGE-POUY Anne-Valérie			
Représentants communaux			
M. ADJOUADI Emmanuel			
Mme. RAZÉ Odile			
Personnalités qualifiées			
		Pas de suppléants	

Nom des membres du CA	Titulaires	Suppléants	
	Signature	Nom	Signature
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation			
M. DAUBARD Eric			
Mme DEBATTY Orianne			
M. MARTIN Cyril			
Mme RANGER Alexandra			
M. HACQUARD Guillaume			
Mme BORGNA Margaux			
Représentant des personnels ATOS			
Représentants des parents d'élèves			
Mme ETINOF Guénaëlle			
Mme MAHMOUDI Naïma			
Mme BEDDA Zaïna			
Mme MILAGH Emeline			
Mme STURM Sabrina			
Mme CAYEUX Isabelle			

Nom des membres du CA	Titulaires	Suppléants	
	Signature	Nom	Signature
Représentants des élèves			
Mme EMBARKI Chérine			
Mme BENYAHIA Meryem			
Invités			
M de PAIX de COEUR			







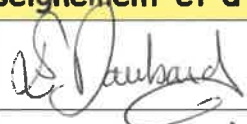
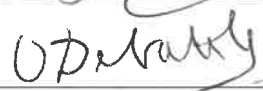


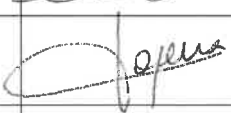
Route de Voisenon
77000 MELUN
☎ : 01.60.68.69.30
☎ : 01.64.52.85.45

ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

COMMISSION PERMANENTE DU 24/06/2021

LISTE D'EMARGEMENT

Nom des membres de la CP	Titulaires	Suppléants	
	Signature	Nom	Signature
Membres de droit :			
M. FORTIN Pascal		Pas de suppléants	
M. LECAUDE REMI			
Mme TROADEC Annette			
Représentant de la Collectivité de Rattachement			
Mme BEAULNES-SERENI Nathalie			
Personnalités qualifiées			
		Pas de suppléants	

Nom des membres de la CP	Titulaires	Suppléants	
	Signature	Nom	Signature
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation			
M. DAUBARD Eric		M. HACQUARD Guillaume	
Mme DEBATTY Oriane		Mme RANGER Alexandra	
M. MARTIN Cyril		Mme BORGNA Margaux	
Représentant des personnels ATOS			
Représentants des parents d'élèves			
Mme MILAGH Emeline		Mme ETINOF Gnénaëlle	
Mme CAYEUX Isabelle		Mme MAHMOUDI Naïma	
Mme BEDDA Zaïna		Mme STURM Sabrina	
Représentants des élèves			
Mme EMBARKI Chérine		Mme BENYAHIA Meryem	